

# Asso3D

## Défense du val de Dronne et de la Double

Thierry Bonne  
Le Bourg, 24410 - Puymangou  
[thierry.bonne@pechmangor.com](mailto:thierry.bonne@pechmangor.com)  
06 28 22 54 52

Me Georges Garcia  
2bis, rue du 19 mars 1962  
B.P. 5  
24700 Montpon-Ménéstérol

Puymangou, le 19 août 2015

### Lettre recommandée avec accusé de réception

**Objet** : Projet éolien Puymangou - Parcou. PV d'huissier non parvenu 9 mois après la mission.

Maître,

Le 6 novembre 2014 après-midi, Me Ruffié, avocat à Libourne, agissant au nom de l'association de Défense du val de Dronne et de la Double (Asso3D), en présence du président de cette association et de Me Benoit Coussy, avocat à Bordeaux (cabinet Cazamajour), vous a mandaté pour intervenir le soir même, le 6 novembre à 20 heures 30 à la salle des fêtes de Parcou (Dordogne), à la réunion publique concernant le projet éolien de Puymangou - Parcou.

Vous avez pris contact physiquement avec moi-même sur place juste avant la réunion.

Vous avez assisté à la réunion au deuxième rang et avez pu constater, avec les quelques 250 personnes présentes dont les 4/5<sup>ème</sup> d'opposants, que M. Jean-Jacques Gendreau, conseiller général du canton de Saint-Aulaye et maire de Parcou, siégeait à la tribune aux côtés du promoteur privé Abo Wind et que ses interventions allaient unanimement dans le soutien du projet éolien et dans la critique des opposants à ce projet. Vous avez par ailleurs observé que M. Claude Rouzeau, ancien maire de Puymangou, a pris la parole pour accuser l'association Asso3D d'avoir, par effraction, pris connaissance de données sur l'ordinateur de la mairie de Puymangou, et qu'Asso3D a immédiatement dénoncé le caractère calomnieux de ce propos.

Me Coussy a essayé maintes fois d'obtenir votre procès-verbal. Il lui a été répondu à chaque fois que la rédaction était en cours.

Or, votre procès-verbal ne nous est toujours pas parvenu plus de neuf mois après votre mission.

Notre association ne peut que s'interroger sur les motifs réels qui justifient cette attitude.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Thierry Bonne  
Président de Asso3D